

Recensement de la population 1999 - Bilan financier de l'opération

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le recensement de la population 1999 a mobilisé d'importants moyens au cours du premier semestre et il avait été précisé qu'un bilan serait établi à l'issue de l'opération.

La participation de l'Etat étant maintenant précisément fixée, il est possible de présenter un récapitulatif global.

I - Dépenses

1) Frais de personnel

Près de 200 agents recenseurs ont été mobilisés pour la collecte, encadrés par 16 contrôleurs, auxquels il faut ajouter 2 emplois administratifs.

Total : **1 635 049 F**

2) Immobilier

Locaux loués à la SAIEMB, 1 rue du Grand Charmont (ancien Hôtel Jouffroy)

Loyer et charges locatives	149 989 F	
Equipement de bureau et mobilier	83 369 F	
Entretien	12 734 F	
Surveillance - Sécurité	4 210 F	
Equipement temporaire électricité - Chauffage	33 849 F	
Total :		284 151 F

3) Frais techniques

Téléphone et informatique	43 329 F	
Cartes CTB agents recenseurs	79 105 F	
Fournitures de bureau et d'entretien	8 379 F	
Location photocopieurs	4 205 F	
Location TV et magnétoscopes (formation des agents recenseurs)	2 107 F	
Total :		137 125 F

4) Dépenses totales

Frais de Personnel	1 635 049 F	
Immobilier	284 151 F	
Frais techniques	137 125 F	
Total :		2 056 325 F

Les interventions de tous les services municipaux n'ont pu être valorisées, mais, au total, plus d'une dizaine d'entre eux ont été concernés par l'opération : certains pour des prestations techniques, (services Bâtiment, Electricité-Chauffage, Informatique et Télé-communications...), d'autres pour des prestations d'ordre plus méthodologique (services Communication, Politique de la Ville, Police Municipale, CCAS...) ou encore pour l'aspect logistique (services Ressources Humaines, Finances, Administration Générale...). C'est le service Formalités Administratives qui a assuré la réalisation de l'opération et la coordination des différentes interventions.

Pour sa part, l'INSEE a recruté 8 délégués à plein temps et affecté un conseiller technique permanent.

II - Recettes

Pour le financement des opérations de collecte des renseignements dans le cadre du recensement général de la population, la participation versée par l'Etat s'élève à un total de 930 442 F. Le principe de cette participation est de couvrir le coût de la rémunération des agents recenseurs. Ce n'est pas le cas, l'expérience ayant montré, et cela s'est encore confirmé en 1999, que le travail des 200 agents recenseurs nécessite de mobiliser aussi, à la charge de la Ville, un personnel d'encadrement, soit 16 personnes à plein temps pour le recensement 1999. Ces dernières ont contribué de manière déterminante à la résolution de nombreuses difficultés de collecte.

III - Bilan

Total dépenses :	2 056 325 F
Total participation Etat :	930 442 F
Solde à la charge de la Ville de Besançon :	1 125 883 F

La progression annuelle attendue des dotations de l'Etat (notamment de la dotation forfaitaire), devrait vraisemblablement compenser très largement le solde à la charge de la Ville, compte tenu de la progression importante de la population bisontine.

«M. LE MAIRE : La progression annuelle des dotations de l'Etat sera fonction en partie seulement de l'augmentation de la population parce que c'est partagé en différentes tranches sur 3 ans. Nous avons pu quand même affecter à ce travail un certain nombre de personnes, notamment des demandeurs d'emploi, ce qui a quand même «mis un peu de beurre dans les épinards» pour les personnes concernées».

L'Assemblée Communale a pris acte de ce bilan.

Récépissé préfectoral du 23 décembre 1999.